



Page 4 : Votre nouveau conseil municipal



Page 6 : Dossier Spécial Covid 19



Page 11 : Votre été au Thoronet

Édito du Maire

Chères Thoronéennes, chers Thoronéens

Vous avez été nombreux le 15 Mars à nous accorder votre confiance. En vous mobilisant autour de notre projet, vous avez fait le choix du renouveau et de la combativité. Nous vous en remercions chaleureusement.

C'est avec une grande émotion que je m'adresse à vous pour ce premier mot du Maire. En effet, pour moi être Maire, c'est exercer le plus beau des mandats : celui de la proximité, du contact, de l'action concrète. C'est une lourde responsabilité mais passionnante.

Il y a quelques semaines encore, nul n'envisageait le début de ce mandat municipal dans ce contexte de crise sociale et sanitaire. Pendant plusieurs mois, nous allons probablement devoir accepter les contraintes pour pallier les risques de reprise du virus.

Nombre d'entre vous ont été impactés par les conséquences de cette épidémie. Entreprises, salariés, artisans, commerçants redoutent également les répercussions économiques et sociales. Nous serons là pour vous accompagner.

La force de la solidarité, c'est d'agir tous ensemble. Pour preuve la mobilisation des Thoronéens pendant cette période trouble, celle du personnel médical, paramédical, des commerçants, des bénévoles, du personnel communal... Je les en remercie.

Nous sommes mobilisés et prêts. Nous saurons être présents pour que chaque personne en difficulté trouve une oreille attentive auprès de nos services. Tout sera mis en œuvre pour faire face à cette crise.

Pour autant la vie doit reprendre. Tournons-nous vers l'avenir.

Nous reprenons les combats qui nous ont animés pendant la campagne : faire échouer le projet du concasseur, veiller à la préservation de notre cadre de vie, mettre un frein à certains projets touristiques, permettre à nos concitoyens de circuler facilement sur notre territoire avec notre minibus. Nous mettrons tout en œuvre pour honorer nos engagements de campagne.

Nous commençons un mandat de 6 ans. Pour l'exercer, vous le savez, je ne suis pas seule. J'ai choisi une équipe pour m'accompagner. Elle a montré son engagement lors de la campagne et met aujourd'hui ses compétences, son expérience et son énergie au service de notre village. Ensemble, nous souhaitons être dignes de votre confiance. Depuis le 24 mai, nous sommes au travail et nous sommes heureux et fiers de nous investir au service de toutes et tous.

Pour nous aider dans cette tâche, je sais pouvoir compter sur le professionnalisme et l'expérience de tous les employés communaux. Avec toute cette équipe municipale, nous sommes heureux et fiers de pouvoir travailler au service de toutes et tous.

Nous savons pouvoir également compter sur vous. Notre mandat sera placé sous le signe de la communication et de la démocratie participative. A la rentrée, les premières commissions thématiques verront le jour et seront ouvertes aux habitants. Nous avons commencé ce projet collectivement et nous le poursuivrons collectivement.

Malgré la prudence de rigueur, et avant cette rentrée studieuse, je vous propose de célébrer l'arrivée des beaux jours et de venir échanger avec notre équipe lors d'une cérémonie du 14 juillet. Cette commémoration sera suivie d'un apéritif citoyen dans les jardins de l'Abbaye.



Bien à vous
Marjorie Viort

all/viort

Mention légale

LeThoronet.Com – Bulletin municipal

Edition : la mairie de Le Thoronet

Directrice de la publication : Marjorie Viort

Coordinatrice : Nadège Hély

Rédaction - conception : Service communication

Réalisation - Impression : BC Studiograph Siret : 818 103 459 00025

Tiré à 1500 exemplaires – Dépôt légal à parution

Ne pas jeter sur la voie publique



De nouveaux supports .com

Pour garder le lien entre les bulletins municipaux trimestriels, et vous tenir informés régulièrement, nous avons mis en place de nouveaux supports :

- **Une page Facebook :**

www.facebook.com/Thoronet

- **Le site officiel** mis à jour régulièrement avec une rubrique Actualités, à consulter : www.lethoronet.org

- **Une Newsletter mensuelle :**

Pour vous abonner à la newsletter ou recevoir votre bulletin municipal en version numérique, inscrivez-vous à www.frama.link/newsletter-thoronet

- **Une application :**

Téléchargez l'application myMairie (voir notre article p.10)

- **Une boîte mail dédiée :**

Pour tout sujet concernant la communication, écrivez-nous à : servicecom.lethoronet@gmail.com

Votre bulletin municipal fait peau neuve

Une nouvelle équipe, un nouveau bulletin municipal. Nous l'avons voulu à l'image de ce changement et de nos engagements de campagne : une touche de modernité et de dynamisme tout en s'inscrivant dans une histoire notamment par sa couleur, celle du blason de notre village.

Le Thoronet.Com, car nous souhaitons qu'il devienne un point régulier de communication de notre commune : entre la municipalité et les Thoronéens mais aussi entre les habitants.

Il est également plus écologique tout en étant plus économique : imprimé sur papier recyclé, il coûte pourtant moins cher que l'ancien bulletin.

Enfin, dans les prochains numéros, il donnera sa place aux citoyens, à travers de nouvelles rubriques les mettant à l'honneur, voire écrites par eux, et pour celles et ceux qui le souhaitent, grâce à leur participation à un comité de rédaction.

Si vous souhaitez soumettre vos idées, vos communications et contribuer aux prochains numéros, n'hésitez pas à nous écrire à servicecom.lethoronet@gmail.com

Un grand merci à tous les élus qui ont participé à la réalisation de ce numéro dans ce très court délai.

Les Codouls : le combat continue

Le combat pour préserver notre environnement continue. La lutte contre la future installation du Concasseur au Codouls doit passer à la vitesse supérieure.

En date du 16 avril, le préfet du Var a autorisé par arrêté, la demande d'ICPE déposée par la société SOMECA au lieu-dit les Codouls.

Pour autant, et dans tous les cas, comme nous l'avons indiqué pendant la campagne électorale, nous sommes farouchement opposés à ce projet.

Nous avons donc décidé de réagir immédiatement à cet arrêté préfectoral et d'ester en justice.

Avec nos partenaires dans cette bataille, l'association ASDC et la commune du Cagnet-des-Maures, nous travaillons d'arrache-pied sur ce dossier sensible qui, comme vous le comprenez, demande un investissement total, une unité sans faille et une discrétion absolue.

Ce combat est l'affaire de toutes et tous. Nous devons préserver notre belle quiétude et l'extraordinaire qualité de vie de notre village si cher à notre cœur.



Votre nouveau conseil municipal

Dimanche 15 mars 2020, malgré un contexte sanitaire difficile, les Thoronéens se sont rendus aux urnes. Ils nous ont fait l'honneur d'octroyer à notre liste « Ensemble pour Le Thoronet » 54,51 % des voix dès le premier tour portant à 15 le nombre d'élus au Conseil municipal issus de cette liste.

Quelques jours plus tard, le confinement était déclaré dans notre pays, et les conseils municipaux reportés.

Il aura fallu attendre le 24 mai 2020 pour que les 19 membres du Conseil Municipal puissent se réunir et procéder à l'élection de Marjorie Viort en tant que maire de la commune ainsi que celle de ses adjoints.

Ce 1^{er} conseil municipal de la nouvelle mandature s'est tenu en extérieur, Place de l'Hôtel de Ville, afin de permettre aux Thoronéens d'y assister dans le respect des règles sanitaires. Des moments forts et riches en émotions.



Nous sommes heureux de vous présenter votre nouvelle équipe municipale.



Mylène HENRI
1^{er} adjointe,
Déléguée aux finances communales, au développement économique et aux domaines du tourisme



Franck GEOFFROY
2^e adjoint,
Délégué à l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la sécurité



France TERMES
3^e adjointe,
Déléguée aux ressources humaines, à la culture, au développement durable



Alexandre BERNARD
4^e adjoint,
Délégué à la jeunesse et sports, aux associations, aux fêtes et cérémonies



Nadège HÉLY
5^e adjointe,
Déléguée à l'enfance, aux affaires scolaires et périscolaires, au transport, à la communication



Marc LEBORGNE
Conseiller municipal,
Délégué à la forêt, aux travaux et services techniques, aux services des eaux et assainissement



Éric BESSONE
Conseiller municipal



Annick THONET-BOONS
Conseillère municipale



Sébastien GIROD-JOUFFROY
Conseiller municipal



Catherine PASQUIER
Conseillère municipale



Fabrice JEAN-ELIE
Conseiller municipal



Magali NEYRET
Conseillère municipale



Laurent BIELLE
Conseiller municipal



Sylvie LEBORGNE
Conseillère municipale



Véronique DUMAINE
Conseillère municipale



Lara BECCARIA-DEHEN
Conseillère municipale



Sabrina PISSY
Conseillère municipale



Angélique SATORI
Conseillère municipale

Le Thoronet face à la crise Covid-19

Une crise inédite

Le 16 mars 2020, le Président de la République annonçait la mise en place du confinement national engendrant notamment la fermeture des écoles, des crèches et des commerces ne faisant pas partie de ceux de première nécessité.

Le Thoronet n'a évidemment pas échappé à cette crise. Notre vie a été bouleversée. Durant cette période de changement brutal, de privation de libertés et de répercussions économiques, nous avons toutefois pu apprécier le cadre exceptionnel dans lequel nous avons la chance de vivre.

Les forces de notre village

Le Thoronet et ses habitants ont alors décidé de ne pas subir cette crise. La mobilisation de solidarité des citoyens, le dévouement de nos soignants, l'adaptation de nos commerçants, l'engagement de nos agents municipaux qui ont adapté mais maintenu leurs activités essentielles pour le bien être de chacun, ont été autant de forces qui nous ont permis de faire face à cette crise inédite.

Depuis le 11 mai, les mesures de déconfinement progressif ont permis de retrouver, peu à peu des activités normales et nous avons plaisir à retrouver une vie sociale. Pour autant, le virus n'a pas disparu et nous aurons longtemps à faire face à ses conséquences. L'inventivité et la solidarité seront précieuses pour l'avenir.

Profitions de l'été mais soyons prudents : continuons à respecter les gestes barrières.



Zoom sur l'école Lucie Aubrac

Grâce aux enseignants et aux agents municipaux, l'école Lucie Aubrac est restée ouverte durant la période du confinement pour accueillir les enfants du personnel soignant.

Depuis le 12 mai 2020, grâce à la mobilisation de tous et la mise en place du protocole sanitaire, les enfants ont pu revenir à l'école et bénéficier des services de la garderie et de la cantine. Parallèlement, la scolarité des enfants a pu se poursuivre grâce à un enseignement par correspondance.

Le 22 juin a marqué une nouvelle étape puisque tous peuvent désormais être accueillis. Les enfants étaient heureux de pouvoir retrouver les bancs de l'école avant les vacances scolaires. Nul doute qu'ils pourront compter sur le dévouement de leurs enseignants et des agents municipaux pour une rentrée scolaire sereine en septembre.



Un centre de consultation Covid-19 au Thoronet

Début avril, grâce à l'initiative des médecins du village et de la pharmacienne, regroupés dans l'association ThorSantis dans le cadre du projet de maison de santé sur le village, Le Thoronet a accueilli le premier centre de consultation dédié au Covid-19 du centre Var.

Son objectif : éviter de mêler les patients suspectés d'être porteurs du Covid-19 aux autres. Les personnes suspectées de souffrir du Covid étaient redirigées vers la salle Ecomusée, du lundi au vendredi de 17 h 30 à

19 h. Les patients atteints d'autres maladies pouvaient ainsi se rendre chez leur médecin sans risque.

Soutenu par l'ARS, le centre de consultation du Thoronet, géré par les médecins de la commune, a pu également bénéficier du soutien des laboratoires du Cannet-des-Maures et de Brignoles, d'infirmiers, et de kinés du territoire, en coordination avec le centre hospitalier de Brignoles et du Luc.



Les informations utiles pour vous aider

Pour les particuliers se trouvant en difficulté suite au Covid-19, le CCAS peut être contacté à la mairie et un rendez-vous établi pour envisager différentes formes d'aide.

Rappel : la permanence de l'assistante sociale a lieu le lundi matin : prendre rendez-vous par la mairie.

Pour les entreprises et commerces :

La région a mis en place le Fonds « COVID Résistance » permettant l'obtention d'un prêt de 3000 € à 10 000 € : la communauté de communes participe à ce fond. La demande se fait en ligne sur le site de la Région : <https://tpe.initiative-sud.com/>.

Il existe également un fond de solidarité consommateur citoyen « Bouge ton coq » afin de soutenir les commerces des villages : les citoyens peuvent faire des dons et les commerces peuvent bénéficier d'une aide. Contactez le site « Bouge ton coq » pour les dons ou les demandes : www.bougetoncoq.fr.



Des commerçants et des citoyens solidaires

La crise sanitaire a également eu de lourdes conséquences pour nos commerçants. Les restaurateurs ont dû fermer, du jour au lendemain, dès le 15 mars. Tous les autres commerces ont eu la même contrainte quelques jours plus tard, et ce durant 2 mois. Seuls les commerces considérés comme de première nécessité ont pu poursuivre une activité, mais à condition de respecter des mesures sanitaires très strictes. Nos commerçants thoronéens ont alors fait preuve d'une adaptation remarquable. Outre l'accès à leurs produits en mode « drive », avec des mesures de sécurité, certains (boulangerie, boucherie, Le Relais des Mousquetaires, La Malle aux Mets), ont également mis en place des services de livraison. Des restaurants ont aussi aménagé des services à emporter. Dans la période à venir, les Thoronéens pourront à leur tour leur montrer leur soutien en privilégiant le commerce de proximité.

Les citoyens se sont également impliqués dans cette bataille contre la maladie en luttant contre l'isolement, en prenant soin de nos anciens ou encore en organisant un collectif bénévole de confection, à leur domicile ou en atelier à la Salle des fêtes, et de distribution de masques solidaires gratuits. Depuis, la solidarité se poursuit sous diverses formes, et nous pouvons être fiers de cet élan de nombreux Thoronéens participant à cette cohésion.



Les numéros utiles



Médecins généralistes :

Dr Muriel PENE-Bourgeois : 04 67 12 66 84
Dr Christophe DUVOY : 04 94 60 12 48
Dr Romain PEGAZ-FIORNET
Dr Pascal BOURGEOIS tel : 04 94 60 12 48

Infirmiers :

Valérie BARBARAS : 04 94 60 11 13
Catherine PIQUE : 04 94 60 11 07 – 06 16 75 31 60
Rachel ROUAUD : 06 88 21 35 39
Axelle LESPAGNOL : 06 09 10 70 36
Sophie PICARD : tel 06 77 11 53 40
Stéphanie GONCALVES : 06 84 16 52 93
Romain MASSON : 06 25 92 30 09

Pharmacie des Vignes : 04 94 68 02 26

kinésithérapeutes :

Frédéric WARSZAWSKI : tel 04 94 60 11 13
Vincent DEMASSUE : tel 04 94 76 31 13

Ostéopathes :

Alexandre PICAUVET : tel 06 23 06 04 00
Corinne DEMASSUE : tel 06 76 44 68 88

Psychologues :

Claudine BRIATORE : 06 12 82 91 15
Nadège HELY : 06 64 46 64 94
Gwenaëlle PETIT-DUVERNOY : 06 24 83 70 80

Maison médicale du Luc (Garde) :

Samedi de 12h à 00h
Dimanche et jours fériés de 8h à 00h
04 94 73 99 36



Incendies : les prévenir et s'en protéger

À l'approche de l'été, il est important de rappeler que les incendies sont un des dangers majeurs pour notre territoire. Après plusieurs semaines passées chez soi, l'envie de profiter du grand air est forte et c'est bien normal. Malgré tout, restons vigilants et adoptons une conduite responsable.

Préservons la forêt et les espaces naturels grâce aux bons comportements !

Le débroussaillage est obligatoire quelle que soit la période de l'année. Au-delà d'une obligation légale, il permet avant tout de ralentir la propagation d'un feu actif. Barbecue, étincelle de disqueuse, mégot de cigarette, les risques sont nombreux au quotidien. Il convient d'adopter les bons gestes pour assurer sa sécurité et celle de ses proches.

« 1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence »

Pour limiter le risque, il convient d'adopter de bons gestes :

- Ne faites pas de barbecue et ne jetez pas de mégots aux abords de zones de nature.
- Ne stockez pas de combustibles près des habitations.
- En cas d'incendie, restez bien dans votre maison et appelez les pompiers (18) ou les urgences (112 ou le 114 destiné aux sourds et aux malentendants).

La préfecture met également à disposition des informations via son site ou un répondeur.

Le débroussaillage, une obligation pour nous protéger

Dans les zones situées à moins de 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis, garrigues, le débroussaillage est obligatoire et doit être effectué dans un rayon de 50 m autour de votre habitation et de 2 m autour de votre voie d'accès.

Vous pouvez trouver en mairie une plaquette d'information réalisée par le Département. Les contrevenants s'exposent à une contravention de 135€ et une mise en demeure après laquelle une amende de 30€/m² non débroussaillé est appliquée.

Si la municipalité était amenée à effectuer les travaux de débroussaillage à la place du propriétaire contrevenant, les frais de travaux restent entièrement à la charge de ce dernier.

Dans ce combat permanent, n'oublions pas nos bénévoles locaux du C.C.F.F.



Le C.C.F.F : des bénévoles au service de la protection de la forêt et de l'environnement

Les missions principales des bénévoles du Le Comité Communal des Feux de Forêt (C.C.F.F) est sous la responsabilité du Maire qui donne délégation à une personne au sein du comité pour encadrer ses activités. Ses missions sont l'information et sensibilisation du public, la dissuasion, la surveillance. Leur parfaite connaissance de la commune permet aux hommes et femmes, membres du C.C.F.F. d'apporter leur concours aux pompiers et à ceux chargés de la forêt notamment en matière d'alerte, d'information, de guidage, de gestion et de soutien logistique.



En été, les bénévoles du C.C.F.F patrouillent et effectuent également une surveillance depuis la tour de guet. Ils apportent aussi leur aide lors des inondations, dans le cadre de la recherche de personnes disparues, d'arbres tombés sur la voirie et les chemins.

Si vous souhaitez intégrer cette équipe dynamique, n'hésitez pas à contacter Monsieur Marc Leborgne, Président Délégué : **06 35 58 87 43.**

Plan canicule : prévention, et assistance



JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



Je mouille
mon corps et
je me ventile



Je mange
en quantité
suffisante



J'évite les efforts
physiques



Je ne bois pas
d'alcool



Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour



Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches

S'inscrire sur le registre du C.C.A.S.

En prévision des événements de canicule, la commune du Thoronet à travers son C.C.A.S. met en place un Plan prévention, au profit des personnes vulnérables (personnes âgées, en situation de handicap ou seules). Elles sont invitées à s'inscrire sur un registre nominatif répertoriant, de façon gratuite et confidentielle, toutes ces personnes pour bénéficier de conseils, d'assistance et d'une intervention rapide en cas de canicule.

La démarche est simple. Pour vous inscrire ou inscrire une personne de votre entourage, il vous suffit de remplir et retourner la demande d'inscription, à votre disposition en mairie. Vous pouvez également demander ce formulaire à contact@lethoronet.fr.

Fortes chaleurs : les bons réflexes

En période de fortes chaleurs ou de canicule les personnes âgées et les enfants en bas âge sont les plus vulnérables. Toutefois, la vigilance de tous est conseillée.

En cas d'urgence, appelez le 15

Les adultes et notamment les personnes travaillant en extérieur, sont également concernés par les risques liés à la déshydratation. Ils doivent boire abondamment de l'eau ou des boissons non alcoolisées et rester le moins possible exposés à la chaleur. Il convient également d'éviter les efforts physiques intenses et de préserver l'intérieur de sa maison de la chaleur.

Malfaçon de la réfection de certaines voiries : un dossier prioritaire à régler

Dans le cadre de l'aménagement et de la réfection des voiries, l'ancienne municipalité avait lancé, en décembre 2019, la réfection de plusieurs chemins sur notre commune.

Différents paramètres techniques et atmosphériques n'ont pas permis de réaliser ce programme de réhabilitation dans les règles de l'art. Ces contingences ont engendré des malfaçons sur certains édifices et des dégradations notables sur certains chemins, comme au Moutas, pénalisant lourdement la population.

Après différentes tractations en mairie et sur le terrain, entre la maire, deux de ses adjoints, le responsable des services techniques et l'entrepreneur du maître d'œuvre, nous avons trouvé un accord satisfaisant pour l'ensemble des parties.

Cette phase de concertation et de dialogue a permis de reprendre, conformément à nos souhaits et au tarif prévu dans le marché initial, l'ensemble des points critiques mis en exergue lors des visites.

Nous tenons à remercier la société Colas et le maître d'œuvre Cetrea pour leur professionnalisme.



Éclaircissement de la place de la Mairie

Les haies de photinias vieillissantes ont été retirées avant la réfection du bitume de la place de l'Hôtel de Ville et feront l'objet d'un projet paysager à venir.

Après cette période Covid-19, les espaces publics vont petit à petit être nettoyés. Les cimetières ont retrouvé désormais leur propreté.





NOUVEAU : l'application myMairie

Pour un lien permanent entre la mairie et vous

C'était une promesse de notre campagne: myMairie est arrivée ! Cette application mobile interactive, mise à la disposition des Thoronéens par la municipalité, vous permettra de tout savoir sur votre commune.

Il vous suffit de télécharger l'application gratuitement sur App Store ou Google Play, en tapant directement Le Thoronet dans votre barre de recherche.

Fonctionnalités :

A partir de votre Smartphone ou de votre tablette, vous pourrez, entre autres :

- Consulter les actualités, l'agenda des événements de la commune, les menus de la cantine et de nombreuses informations
- Signaler des incidents, recevoir des alertes
- Connaître vos commerces de proximité
- Être informés des infos pratiques : les services publics, les permanences de votre mairie, les démarches à effectuer, etc.
- Lire votre bulletin municipal.



Pour en savoir plus sur toutes les fonctionnalités de cette application, consultez le site www.mymairie.fr.

Disponible à partir du 1^{er} août

La Maison des Jeunes à nouveau ouverte

La Maison des Jeunes du Thoronet propose un espace convivial et sécurisé pour les jeunes Thoronéens entre 11 et 17 ans qui peuvent se retrouver dans un local aménagé (baby-foot, billard, internet, console de jeu...) et participer à de nombreuses activités et sorties organisées par l'équipe d'animation.

Réouverture depuis le 17 juin 2020, la MDJ accueille les jeunes adhérents :

- Les mercredis et samedis de 14h00 à 19h00 et les vendredis de 17h00 à 19h00

• Durant la période estivale : du mardi au samedi de 14h00 à 19h00 et jusqu'à 23h00 un samedi par mois.

Vous pourrez retrouver le planning des activités prochainement sur la page facebook de la Maison des Jeunes et sur le site de la mairie.

Les travaux de la nouvelle Maison des Jeunes sont à l'arrêt afin de permettre une modification engendrant des économies et une meilleure adéquation avec les futurs projets municipaux.

L'instant écolo

Des composteurs collectifs vont être mis à votre disposition : un pour le haut du village, un pour le bas et un pour la cantine.

Nos ambassadeurs du tri de la Communauté de communes vont faire du porte à porte dans le village pour vous expliquer et vous offrir un mini bac composteur et un sac pour vos emballages. Cette action a pour but de réduire vos déchets. 4,1 millions ont déjà été économisés par Cœur du var en dix ans ce qui a permis de limiter votre taxe d'ordures ménagères. Vous pouvez faire changer vos bacs jaunes de 120l pour des 240l. Les containers de la commune vont être habillés d'une manière qui nous l'espérons diminuera leur impact visuel.



Le saviez-vous ? Notre faune varoise est riche. Vous l'avez déjà certainement croisée au hasard de votre chemin ou dans votre jardin, le xylocope est la plus grosse abeille existante. Bruyante, noire aux reflets bleus, elle est impressionnante mais pas agressive. Elle mérite votre protection car elle pollinise nos jardins. Sachez-le, les abeilles solitaires pollinisent plus que nos abeilles domestiques !



La fête du 15 août

Tous les ans, les habitants du Thoronet aiment se retrouver pour cette journée festive. Cette année encore, les occasions ne manqueront pas de nous retrouver autour d'événements tout au long de la journée et de la soirée...

A partir de 06h30 : Vide-greniers

10h30 : Cérémonie Patriotique pour l'hommage aux Lorguais tués au Thoronet à l'Esplanade des Anciens Combattants (carrefour de Lorgues), en présence de la section UNC et de la mairie.

11h30 : Anchoïade /Grillades

19h30 : Repas dans la cour de l'école suivi d'une soirée dansante.

22h : Feu d'artifice au stade offert par la mairie

Renseignements/ réservations:

Foyer Rural : 04 94 73 86 80, tous les mardis de 16h45 à 18h30

ou la présidente Mme Nicole Le Berre au 04 94 60 13 49.

Vous pouvez aussi vous inscrire au Point Information du Thoronet.



Votre été au Thoronet

A la découverte des hameaux

Le Moutas pour une ballade au bord de l'Argens

Charmant petit hameau non loin de la rivière, à une centaine de mètres de la Poterie du Scorpion, vous y trouverez un parking ombragé par un tilleul centenaire.

L'Argens est non loin de là. Un chemin rural vous mènera à ses belles cascades. Havre de fraîcheur pendant les journées chaudes d'été, vous pouvez pique-niquer au son des cigales et de la rivière.

Au retour n'oubliez pas de laisser les lieux propres. Pour profiter des plaisirs de cette promenade, à partir du Thoronet prenez la direction de Lorgues, avant le pont d'Argens tournez à gauche. Roulez prudemment, entrez lentement dans le hameau. Laissez votre véhicule sur le parking et régalez-vous...



Le point information touristique passe aux heures d'été

Le point information touristique est ouvert et à votre disposition pour toute information concernant la vie de notre village.

Dès le début juillet il vous accueillera :

- du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h30 à 18h30
- le dimanche de 10h à 12h

Pour améliorer sa visibilité un nouveau panneau touristique y a été posé et la haie a disparu offrant ainsi une vision plus large du point info.



Côté Associations

Nos associations impactées par la crise sanitaire

Le covid-19 n'a pas épargné nos associations qui ont vu leurs activités arrêtées lors du confinement. Pour ne faire courir aucun risque aux Thoronéens, nombreuses activités du mois de juillet ont été annulées.

Nous remercions le tissu associatif pour leurs investissements et nous nous réjouissons de les retrouver en août.

Forum des Associations

Venez découvrir ou retrouver les associations du Thoronet
Samedi 12 septembre de 9h à 13h

De nombreuses associations seront réunies sur le parking Louis Rainaud à l'occasion d'une journée de rencontre avec le public. Les associations qui font le dynamisme du village pourront présenter leurs activités, leur programme et prendre votre inscription. Petit ou grand, chacun pourra trouver une activité qui correspond à ses envies. La vie associative, porteuse de vivre ensemble et de lien social est une des forces de notre commune. Ne manquez donc pas cette journée de rencontres, d'échanges et de partage.



L'association des Professionnels du Thoronet

Fort d'une cinquantaine d'adhérents en 2020, l'APT (Association des Professionnels du Thoronet) a vocation à défendre l'intérêt de ses membres, travailler main dans la main avec les partenaires locaux (notamment la municipalité et l'Abbaye du Thoronet) et participe activement à la vie du village.

Elle a pour but d'aider le développement des artisans, commerçants, et professions libérales exerçant une activité sur le Thoronet, notamment par l'organisation et l'animation d'opérations commerciales

Pour les contacter ou les rejoindre :
apt83340@gmail.com
www.professionnelslethoronet.fr

Événements à ne pas manquer

Vendredi 21 août 2020 à partir de 19h

Le Comité des Fêtes organise
une soirée Latino
repas suivi d'une soirée dansante.
Renseignements et réservations :
Mme Véronique Vaillant 06 61 20 76 88 ou
au Point Info 04 94 60 10 94.
Lieu : Parking Louis Rainaud



Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020 Journées du Patrimoine

Des visites commentées de l'Abbaye seront proposées de 10h30 à 16h30.
Entrée gratuite



Dimanche 27 septembre 2020

La Commune du Thoronet organise sur le Parking Rainaud, de 9h à 13h,
un grand vide-dressing.
Emplacement gratuit
(4 mètres linéaires)

Les bulletins d'inscription sont à retirer au Point Information : 04 94 60 10 94

Les restaurants thoronéens animent l'été

Après cette période difficile de confinement, nous pouvons nous réjouir de toutes les initiatives d'animation que de nombreux restaurants organisent dans notre village pour les soirées de cet été.

Le Vallon :

21 juillet : Fête des Belges

4, 18, 27 août : Karaoké

10, 24 septembre : Karaoké

Le Patriarce :

Tous les mercredis de juillet et août
Animations & Tapas

18 juillet : Soirée blanche animée
par Francis

1 août : Soirée africaine

22 août : Soirée années 80'

Le Tournesol :

17 juillet : le groupe Corde et Vents,
jazz bossa

15 août : le groupe Corde et Vents,
jazz bossa

Tous les samedis soir de juillet et
août :

massage sur chaise par Eurêka
Massage

(www.eurekamassage.fr)

L'Entre Deux :

18 juillet et 29 août

Animation musicale avec la
chanteuse Zoe Fito

Au Gré des Saisons:

21 juillet : Fête des Belges

Truffe de l'été, oursinade,
et autres événements vous
attendent. Pour en savoir plus

sur www.facebook.com/augredessaisonsbistronomie



A l'heure où nous imprimions ce bulletin, nous ne connaissons pas le programme des autres restaurants.

Vous pourrez également vous régaler et passer de bons moments au **Lou Crousadou**, **Le pré long dine**, **Bopra d'Asie**, **Les restanques du Thoronet**, **Le petit bouchon**, **Le bistrot des gueules rouges**.

Nouveau

Une laverie au Thoronet

Dès cet été, vous pourrez profiter des services de la laverie automatique CyberLAV, installée à côté du Relais des Mousquetaires, Chemin de Pré Long.

Horaires : 7j/7 ; Été 7h/21h ;

Hiver : 7h/20h.

Des machines à laver de 8, 13,5

et 24 kg et des séchoirs de 13 et 24 kg vous y attendent.

Les machines sont désinfectées automatiquement après chaque cycle et la lessive y est distribuée gratuitement.

A noter que les machines utilisent des produits respectueux de l'environnement !



Côté boucherie, la livraison à l'année

Pendant la période de confinement le service de livraison à domicile a été très apprécié par la clientèle. La boucherie du Thoronet, située 18, chemin Pré Long, a donc décidé de poursuivre ce service de proximité toute l'année et de l'étendre également aux communes avoisinantes (Saint-Antonin, Lorgues, Taradeau, Vidauban). Elle a spécialement fait l'acquisition d'un véhicule réfrigéré. Vous pourrez donc continuer à commander vos produits à la boucherie et préciser si vous souhaitez être livrés.

Pour les Thoronéens, les livraisons s'effectueront tous les jours, pour les autres communes, merci de consulter préalablement la boucherie.

Tél : 04 94 60 11 60



A Venir ...

Pour la rentrée

Pensez aux inscriptions dès maintenant

Septembre rime avec rentrée scolaire. Pour autant, la rentrée se prépare déjà l'été. Il est préférable de s'assurer que toutes les inscriptions aux services dont vous avez besoin pour vos enfants soient faites avant le départ en vacances.

Les inscriptions scolaires :

Pour les enfants déjà scolarisés à l'école Lucie Aubrac, elles sont reconduites automatiquement. Pour les nouveaux élèves les dossiers sont à retirer en mairie et à déposer de préférence avant le 1^{er} août.

Les inscriptions périscolaires :

L'inscription à la cantine et à la garderie du matin et soir ont démarré. Vous pouvez retirer les dossiers en mairie, les télécharger sur le site ou les demander par mail à : contact@lethoronet.fr.

Les dossiers doivent être impérativement déposés en mairie pour vérification complète avant le 20 juillet 2020. La facturation de ces services sera établie en début de mois et payable dans les 10 jours à compter de sa réception.

Rappelons que le restaurant scolaire est situé dans l'enceinte de l'école Lucie Aubrac. Les repas sont préparés sur place par le personnel municipal, à partir de produits frais achetés dans la mesure du possible auprès du commerce local.

Non renouvellement de la ligne de Bus « les Camails » « Les Férauds »

La Commune n'était pas en mesure de pouvoir souscrire à la demande financière réclamée par la Région, et ce pour un faible nombre d'usagers, cette ligne ne sera pas remise en service à la rentrée. Cependant, ne pouvant nous résoudre à laisser les familles sans solution, nous faisons tout notre possible pour que l'acquisition prévue d'un minibus soit effective en septembre et pallier ainsi le manque de cette ligne.



NOUVEAU

Un accueil de loisirs les mercredis dès la rentrée

La mise en place d'un accueil de loisirs le mercredi, à un tarif accessible, était l'un des engagements de campagne de la nouvelle municipalité.

Ce fut un des dossiers prioritaires dès notre prise de fonction afin qu'il puisse être effectif en septembre.

Nous sommes très heureux de vous annoncer que les enfants du Thoronet pourront bénéficier de cet espace de loisirs, d'animations et d'activités les mercredis, dès la rentrée 2020. Il accueillera les enfants du CP au CM2 de 7h30 à 18h au sein de l'école primaire Lucie AUBRAC (il n'y aura pas d'accueil à la demi-journée).

La participation financière des familles sera fonction de leur quotient familial attribué par la CAF.

Tarifs par jour (repas inclus) :

- 3€50 pour un QF < 300
- 5€ pour un QF entre 300 et 500
- 8€ pour un QF entre 500 et 1 000
- 12€ pour un QF entre 1 000 et 1 500
- 15€ pour un QF > 1 500

Le dossier d'inscription est disponible en mairie, téléchargeable sur le site ou à demander à contact@lethoronet.fr.

Démocratie participative

Le conseil municipal installe ses commissions

À la rentrée les personnes désireuses de s'impliquer dans la vie communale seront invitées à s'inscrire sur la liste des groupes de réflexion.

Nous désirons que vous participiez à l'élaboration des projets. Il nous faut un débat et une concertation constructive pour définir collectivement des solutions.

Nous n'oublions pas l'expérience pratique des citoyens et des usagers sur le terrain.

Un référent par hameau sera aussi le bienvenu dans ces groupes de travail.

Co-construisons l'avenir de notre village et de ses hameaux.



Carnet



Ils sont nés...

- Manoë, Sasha WEBSTER SIMOËS, le 17/12/2019
- Lotte ROGOLL LUISE, le 22/12/2019
- Yona CAMEZ KONHÄUSER, le 30/12/2019
- Léone, Pierre, Roger CONDETTE, le 10/01/2020
- Kenzo, Kylian, Alexandre HADANGUE, le 24/05/2020
- Judith, Daenerys CARADONNA BONZI, le 28/05/2020

Ils se sont mariés...

- El Mahdi LASSAOUI et EL-YOULOUSS Maroua, le 25/01/2020
- Marc, Gérard, Junior FONTAINE et MERAT Jean-Loup, Claude, le 20/02/2020

Ils se sont pacés...

- Fabrice, Henri, Marcel CAZIN et Sylvie, Nelly, Renée MICHEL, le 6/01/2020
- Elian, Hubert TESTE et Brigitte, Pierrette, Francine DELLA ROCCA, le 13/01/2020
- Jacques, Josian, Marie PÉLÉPOL et Marie, Del Carmen DIAZ HERRERA, le 27/04/2020

Ils nous ont quittés...

- Irène, Carmen AGUILAR, le 10/12/2019
- Joan, Edwina HUTTON, le 16/12/2019

Le billet de la minorité

« Chers Thoronéens, Chères Thoronéennes, Invitées toutes les quatre à nous exprimer dans ce nouvel édito par Madame Le Maire et les membres de l'équipe « Ensemble pour le Thoronet », c'est avec plaisir que nous répondons à cette sollicitation.

Nous profitons de l'occasion donnée pour vous remercier officiellement de la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections et nous nous appliquerons à en être dignes. Ainsi, c'est avec nos valeurs, mais bien « Ensemble », en tant que membres d'un même conseil municipal et non membres d'une opposition, que nous nous impliquerons dans les projets communaux, dans leurs réussites, et « Ensemble » que nous souhaitons œuvrer à l'évolution de notre si beau village.

Lara Beccaria- Dehen, Véronique Dumaine, Sabrina Pissy et Angélique Satori. »

Dans son programme la liste « Ensemble pour le Thoronet, s'était engagée à réserver une rubrique à l'opposition dans le bulletin municipal. Ses élus ne se considérant pas comme une minorité mais appartenant à une même équipe, cette rubrique ne figurera pas dans les prochains numéros.

Des services à votre disposition

Mairie :

Accueil - C.C.A.S - Elections - Cimetières - Etat civil - Cartes d'identité
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30
contact@lethoronet.fr - 04 94 73 87 11

Urbanisme - Cadastre :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 11h30 et 14h30 à 17h30
Mercredi matin de 8h30 à 11h30 ;
Service fermé l'après-midi
Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h00
Accueil au public réservé les matins ,
dépôt de dossier l'après-midi
urbanisme@lethoronet.fr - 04 94 73 80 75

Ressources Humaines :

rh@lethoronet.fr - 04 94 73 80 74

Comptabilité, Cantine :

comptabilite@lethoronet.fr
04 94 73 81 47

Service de l'eau, Assainissement :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30
Mercredi matin de 8h30 à 11h30 ;
Service fermé l'après-midi
servicedeseaux@lethoronet.fr
04 94 73 81 49

Services Techniques :

servicestechiques@lethoronet.fr - 06 12 62 01 40
Urgence eau : 06 22 94 83 00

Point Information du Thoronet :

du 22 juin au 3 octobre
du mardi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 18h30
dimanche matin de 9h00 à 12h30
tourisme@lethoronet.fr - 04 94 60 10 94

Maison des Jeunes : 04 94 76 35 70

Vacances d'été : du mardi au samedi de 14h00 à 19h00
et jusqu'à 23h00 un samedi par mois.



Les concerts de la saison

à l'Abbaye du Thoronet

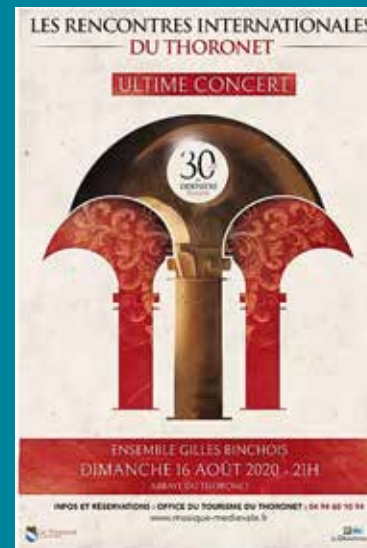
Fête Nationale
Mardi 14 juillet 2020

11h00
Cérémonie
Place Sadi Carnot

12h30
Pour fêter l'arrivée de la
nouvelle municipalité,
Madame le Maire
vous convie à
un **apéritif citoyen**
à l'Abbaye du Thoronet

Mardi 4 août 2020 à 19 h
Concert « Shaman Boogie »
Yemalya : saxophone,
Stéphane Dubois : Cithare,
voix, percussions
Tarif : 15 € – Sur réservation
Renseignements et réservations :
06 20 23 34 83 - www.yemalya.fr

Jeudi 6 août 2020 à 19 h
Concert Duo Romanesca
« Couleurs d'Espagne ».
Tarif : 15 € – Sur réservation
Renseignements et réservations :
07 55 60 09 30
www.festivalmandoline.fr



Dimanche 16 août 2020 à 21h
30^e et ultime édition
Les Rencontres Internationales
Du Thoronet
Hispania, dévotion mariale dans
l'Espagne des 13^e et 14^e siècles.
Ensemble Gilles Binchois,
dirigé par Dominique Vellard.
Tarifs : 25 € / réduit : 20 €. - Sur réservation :
office du tourisme : 04 94 60 10 94
www.musique-medievale.fr

Mercredi 19 août 2020 à 19h30
Concert Var's Musica Récital
« Barocco-classico »
Tarifs : 25 € /réduit 15 € - Sur réservation
Renseignements et pré-réservations :
04 94 60 10 94 - tourisme@lethoronet.fr

Concerts Les Voix Animées

Jeudi 13 août à 17h30 et à 19h « Flos Campi » 8 chanteurs a cappella.

Samedi 12 septembre et le Dimanche 13 septembre à 17h30 et à 19h
« Amica mea » - 6 chanteurs a cappella

Dimanche 27 septembre à 17h30 et 19h

« Media vita » - 6 chanteurs a cappella
Tarifs : 20 € / réduit : 15 € - Sur réservation uniquement.
Renseignements et réservations : 06 51 63 51 65
reservation@lesvoixanimees.com - www.lesvoixanimees.com

Prochain Numéro : fin septembre

Pour contribuer au prochain numéro et participer au comité de rédaction
du bulletin municipale Le thoronet.Com
et/ou

Pour transmettre les informations que vous souhaitez communiquer
écrire à : servicecom.lethoronet@gmail.com
www.lethoronet.org -  www.facebook.com/Thoronet

